ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
12, 13 ET 14 JUILLET 2011, MONCTON (N.-B.) Résolution nº 08/2011

TITRE :	Augmentation du financement des sports dans les communautés des Premières Nations
OBJET :	Sports
PROPOSEUR(E) :	Shane Gottfriedson, Chef, Tk'emlúps te Secwépemc, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	Shining Turtle, Chef, Première Nation de Whitefish River, ON
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité - 1 abstention

ATTENDU QUE :

A. En vertu de l'article 3 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, « *les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.* »

B. Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles joue un rôle important dans la vie culturelle, communautaire et économique des citoyens canadiens. Il lance des d'initiatives sportives et travaille à la promotion de la culture, des arts, du patrimoine, des langues officielles, de la citoyenneté et de la participation et des initiatives destinées aux Autochtones et à la jeunesse.

C. Le ministère a indiqué avoir investi 237,7 millions de dollars dans les sports durant l'exercice 2009-2010, en particulier dans le cadre de l'Initiative de développement de la participation sportive, qui comprend un volet entièrement consacré aux communautés autochtones. Par l'intermédiaire de cette initiative, le ministère offre beaucoup plus de possibilités à tous les Canadiens de participer à des activités sportives.

D. La pratique de sports contribue au bien-être et à la santé des citoyens des communautés des Premières Nations. Cependant, le manque de financement empêche un grand nombre de ces citoyens de pratiquer des activités sportives et de profiter des bienfaits directs du sport sur le bien-être et la santé.

Copie certifiée d'une résolution adoptée 13e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent l'APN de demander à ce que les fonds de l'Initiative de développement de la participation sportive soient accessibles et équitables dans toutes les communautés des Premières Nations.

2. Enjoignent l'APN d'inclure le financement de l'Initiative de développement de la participation sportive dans son mandat ayant pour objectif d'établir une nouvelle relation fiscale entre les Premières Nations et le Canada.

3. Enjoignent l'APN de demander au gouvernement fédéral d'augmenter le financement destiné aux activités sportives dans les communautés des Premières Nations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée 13e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL